



2010-2011
Annual Report

Department of
Intergovernmental
Affairs

2010-2011
Rapport annuel

Ministère des
Affaires
intergouvernementales

2010-2011 Annual Report

Published by:

Department of Intergovernmental Affairs
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick, E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

December 2011

Cover:

Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55471-530-5

ISSN 1183-2614

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 2010-2011

Publié par :

Ministère des Affaires intergouvernementales
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca>

December 2011

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

ISBN 978-1-55471-530-5

ISSN 1183-2614

Imprimé au Nouveau-Brunswick



2010-2011
Annual Report

Department of
Intergovernmental
Affairs

2010-2011
Rapport annuel

Ministère des
Affaires
intergouvernementales

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor of the Province of New
Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual
Report of the Department of
Intergovernmental Affairs (IGA), for the
fiscal year April 1, 2010 to March 31, 2011.

Respectfully submitted,



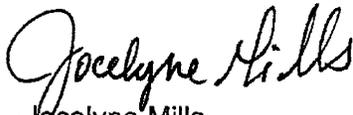
David Alward
Premier and Minister of Intergovernmental
Affairs

David Alward
Premier and Minister of Intergovernmental
Affairs
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the
Annual Report describing operations of the
Department of Intergovernmental Affairs for
the fiscal year April 1, 2010 to March 31,
2011.

Respectfully submitted,



Jocelyne Mills
Acting Deputy Minister

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-gouverneur de la province du
Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le
rapport annuel du ministère des Affaires
intergouvernementales (MAI) pour l'année
financière du 1^{er} avril 2010 au 31 mars
2011.

Veillez agréer, Votre Honneur, l'assurance
de mon profond respect.



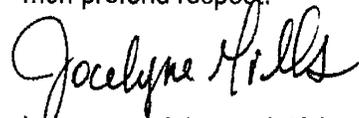
David Alward
Premier ministre et ministre des Affaires
intergouvernementales

David Alward
Premier ministre et ministre des Affaires
intergouvernementales
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le
présent rapport annuel du ministère des
Affaires intergouvernementales pour l'année
financière du 1^{er} avril 2010 au 31 mars
2011.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de
mon profond respect.



La sous-ministre par intérim
Jocelyne Mills

TABLE OF CONTENTS

Organizational Chart.....	i
Introduction.....	1
Mission	2
Mandate	2
Values	3
Statutes administered by IGA	3

NORTH AMERICAN RELATIONS

Mandate	4
---------------	---

2010-2011 Accomplishments

Federal-Provincial-Territorial Relations	5
United States Relations	9
Citizen Engagement	10

TRADE POLICY

Mandate	12
---------------	----

2010-2011 Accomplishments

Internal Trade	13
International Trade	14
Softwood Lumber Agreement	17

INTERNATIONAL RELATIONS AND FRANCOPHONIE

Mandate	18
---------------	----

2010-2011 Accomplishments

Canadian Francophonie	19
Official Languages	20
International Francophonie	21
International Relations	23
Protocol	26
Official Language Complaints	28

BUDGET	29
---------------------	-----------

TABLE DES MATIÈRES

Organigramme.....	i
Introduction.....	1
Énoncé de mission	2
Mandat	2
Valeurs	3
Lois administrées par le MAI.....	3

RELATIONS NORD-AMÉRICAINES

Mandat.....	4
-------------	---

Réalisations en 2010-2011

Relations fédérales-provinciales-territoriales	5
Relations avec les États-Unis	9
Engagement des citoyens.....	10

POLITIQUE D'EXPANSION DU COMMERCE

Mandat	12
--------------	----

Réalisations en 2010-2011

Commerce intérieur	13
Commerce international	14
Accord sur le bois d'œuvre.....	17

RELATIONS INTERNATIONALES ET LA FRANCOPHONIE

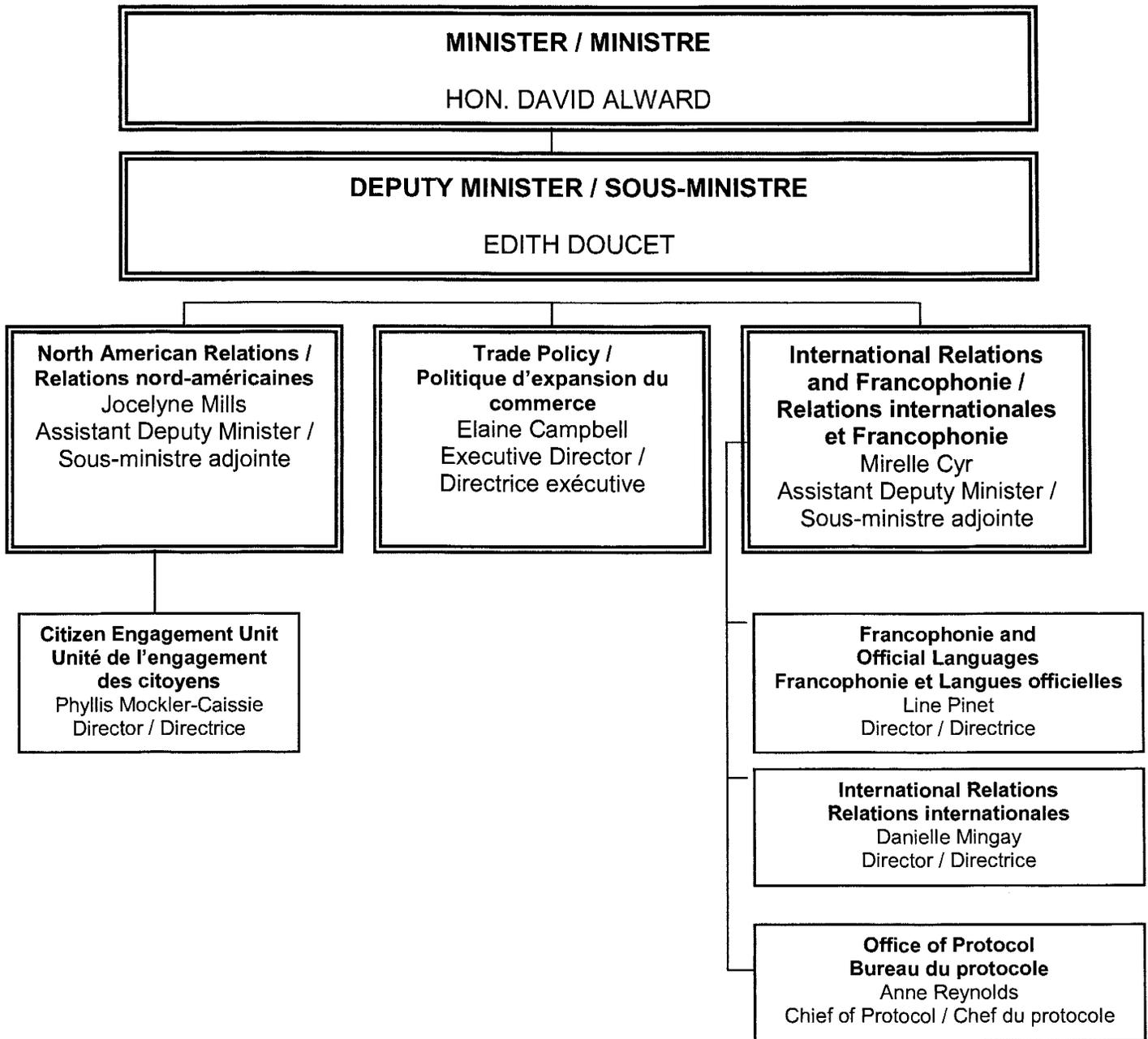
Mandat.....	18
-------------	----

Réalisations en 2010-2011

Francophonie canadienne.....	19
Langues officielles	20
Francophonie internationale.....	21
Relations internationales	23
Protocole.....	26
Plaintes relatives aux langues officielles ...	28

BUDGET	29
---------------------	-----------

DEPARTMENT OF INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS – MARCH 31, 2011
MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES – LE 31 MARS 2011



INTRODUCTION

The Department of Intergovernmental Affairs (IGA) is about building relationships with other governments, both within Canada and internationally and engaging them in mutually beneficial partnerships towards our societal goals.

The Department of Intergovernmental Affairs has the mandate to lead a strategic and government-wide approach to New Brunswick's relationships with other governments, communities and organizations. Through our programs and services we provide central coordination of relationships between the government of New Brunswick and provincial, territorial, federal and other international governments. We advocate for the interests of New Brunswick and gather intelligence and strategic information that enables us to promote, position and protect the interests of the province – within the Atlantic region, across Canada, throughout North America as well as with the broader international community. Our overriding goal is to promote a corporate approach to our relations with the rest of Canada and in the world and position New Brunswick as the “partner of choice” in the intergovernmental and international arenas.

In the achievement of our mandate we continually seek to improve the way in which we serve our stakeholders.

The department is comprised of three divisions each with a specific mandate. The divisions are:

1. North American Relations;
2. Trade Policy; and,
3. International Relations and Francophonie.

INTRODUCTION

Le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) a pour fonction de nouer des relations avec d'autres gouvernements, au Canada et à l'échelle internationale, et de créer avec eux des partenariats mutuellement avantageux en vue d'atteindre ses objectifs de société.

Le ministère des Affaires intergouvernementales a le mandat de mener une approche stratégique à l'échelle du gouvernement concernant les relations du Nouveau-Brunswick avec les gouvernements, les communautés et les organisations. Grâce à nos programmes et services nous coordonnons au niveau central, les relations entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les autres gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements étrangers. Nous défendons les intérêts du Nouveau-Brunswick, et recueillons de l'information stratégique et des renseignements en vue de promouvoir, d'orienter et de protéger les intérêts de la province - dans la région de l'Atlantique, au Canada, en Amérique du Nord et au sein de la communauté internationale. Le but premier est de favoriser une approche globale en matière de relations avec le reste du Canada et à l'échelle mondiale, et de faire du Nouveau-Brunswick le « partenaire de choix » sur la scène intergouvernementale et internationale.

Dans l'exercice de notre mandat, nous nous employons sans cesse à améliorer la façon dont nous servons les parties prenantes.

Le ministère comprend trois divisions qui ont chacune un mandat particulier à remplir. Les divisions sont :

1. Relations nord-américaines;
2. Politique d'expansion du commerce,
3. Relations internationales et Francophonie.

This Annual Report for the Department of Intergovernmental Affairs provides an update on the main activities undertaken by each of the divisions of the Department.

MISSION

To promote, position and protect New Brunswick's values and interests through strategic intergovernmental relationships.

MANDATE

The Department of Intergovernmental Affairs (IGA) has the mandate to lead a strategic and government-wide approach to New Brunswick's relationships with other governments, communities and organizations.

Our mandate will be achieved by:

- working in partnership with other provincial agencies and departments and with New Brunswick stakeholders and communities of interest;
- managing relationships with the Federal Government of Canada, with other Canadian provinces and territories, and with foreign governments;
- working with other departments to develop the Province's intergovernmental policies and to establish the Province's position on interprovincial, federal and international policies;
- offering a range of support services and strategic advice to other departments and non-government organizations in support of intergovernmental relationships and the negotiation of intergovernmental agreements where appropriate.

Le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales fait le point sur les principales activités menées par les trois divisions du ministère.

ÉNONCÉ DE MISSION

Promouvoir, positionner et protéger les valeurs et les intérêts du Nouveau-Brunswick grâce à des relations intergouvernementales stratégiques.

MANDAT

Le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) a le mandat de mener une approche stratégique à l'échelle du gouvernement concernant les relations du Nouveau-Brunswick avec les gouvernements, les communautés et les organisations.

Nous accomplirons notre mandat en :

- travaillant en partenariat avec d'autres organismes et ministères provinciaux, des intervenants néo-brunswickois et des groupes d'intérêts;
- gérant nos relations avec le gouvernement du Canada, les autres provinces et territoires canadiens et les gouvernements étrangers;
- collaborant avec d'autres ministères afin d'élaborer les politiques intergouvernementales du Nouveau-Brunswick et d'établir la position du Nouveau-Brunswick sur les politiques interprovinciales, fédérales et internationales;
- offrant toute une gamme de services de soutien et de conseils stratégiques aux autres ministères et organismes non gouvernementaux afin d'appuyer les relations intergouvernementales et la négociation d'ententes intergouvernementales, le cas échéant.

VALUES

As part of New Brunswick's public service, the following values are central to our relationships and our work:

- Integrity,
- Respect,
- Impartiality,
- Service, and
- Competence.

STATUTES ADMINISTERED BY IGA

- Maritime Economic Cooperation Act
- Council of Maritime Premiers Act
- Order of New Brunswick Act
- Centre Communautaire Sainte-Anne Act

VALEURS

Les valeurs suivantes sont essentielles aux relations et au travail des services publics du Nouveau-Brunswick:

- Intégrité,
- Respect,
- Impartialité,
- Service, et
- Compétence.

LOIS ADMINISTRÉES PAR LE MAI

- Loi sur la Coopération économique des Maritimes
- Loi sur le Conseil des premiers ministres des Maritimes
- Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick
- Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne

NORTH AMERICAN RELATIONS

MANDATE

The mandate of the North American Relations Division is to:

- promote mutually beneficial interprovincial relations with other provincial governments, and particularly promoting regional cooperation in Atlantic Canada as a strategic approach to achieving the social and economic priorities of New Brunswick;
- build a strong, sustained and mutually beneficial relationship with the Government of Canada in order to increase federal investment in New Brunswick and influence federal policies that may impact New Brunswick's interests;
- maximize benefits for New Brunswick as a member of the Council of the Federation (COF), the Council of Atlantic Premiers (CAP), the Council of Maritime Premiers (CMP), and First Ministers Meetings (FMM);
- promote and protect New Brunswick's interests in the United States and Mexico, by strengthening partnerships among the New England Governors/Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP), the Council of State Governments (Eastern Region)(CSG), and the Southeastern United States - Canadian Provinces Alliance (SEUS), and;

RELATIONS NORD-AMÉRICAINES

MANDAT

La Division des relations nord-américaines a le mandat suivant:

- favoriser les relations interprovinciales mutuellement avantageuses avec d'autres gouvernements provinciaux et promouvoir particulièrement la coopération régionale au Canada atlantique comme une démarche stratégique permettant de concrétiser les priorités sociales et économiques du Nouveau-Brunswick;
- établir avec le gouvernement du Canada des relations solides, soutenues et avantageuses pour les deux gouvernements afin d'accroître l'investissement fédéral au Nouveau-Brunswick et d'exercer une influence sur les politiques fédérales pouvant avoir des incidences sur les intérêts de la province;
- maximiser les avantages pour le Nouveau-Brunswick d'être membre du Conseil de la fédération (CDF), du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA), du Conseil des premiers ministres des provinces maritimes (CPMM) et des Conférences des premiers ministres (CPM);
- promouvoir et protéger les intérêts du Nouveau-Brunswick aux États-Unis et au Mexique, en renforçant les partenariats entre les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC), le Council of State Governments (région de l'Est) (CSG), et l'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes, et;

- provide advice and support to departments and agencies on citizen engagement initiatives, coordinate access to training, and share best practices in the area of citizen engagement.

- offrir des conseils et un soutien aux ministères et aux organismes sur les initiatives d'engagement des citoyens, coordonner l'accès à la formation et échanger les pratiques exemplaires relatives à l'engagement des citoyens.

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS

RÉALISATIONS EN 2010-2011

Federal-Provincial-Territorial Relations

Relations fédérales-provinciales-territoriales

During the 2010-2011 fiscal year, the Department of Intergovernmental Affairs (IGA) continued efforts to build a strong and sustained relationship with the federal government. Intergovernmental Affairs is responsible for coordinating, along with other provincial departments, New Brunswick's position on federal-provincial-territorial related matters.

En 2010-2011, le ministère des Affaires intergouvernementales (MAI) a poursuivi ses efforts pour favoriser une relation solide et soutenue avec le gouvernement fédéral. Le ministère des Affaires intergouvernementales a la responsabilité de coordonner, avec d'autres ministères provinciaux, la position du Nouveau-Brunswick relativement aux affaires fédérales, provinciales et territoriales.

IGA supported the Premier in his meetings with the Prime Minister to advance New Brunswick's priorities which included job creation, economic growth, deficit reduction, and an improved quality of education and healthcare in New Brunswick.

Le MAI a appuyé le premier ministre lors des réunions avec le Premier ministre du Canada afin de promouvoir les priorités du Nouveau-Brunswick, notamment la création d'emploi, la croissance économique, la réduction du déficit, et l'amélioration de la qualité de l'éducation et des soins de santé au Nouveau-Brunswick.

The Department supported four meetings between the New Brunswick Premier and the Prime Minister during the 2010-2011 fiscal year.

Le ministère a apporté un soutien au premier ministre du Nouveau-Brunswick lors de quatre réunions avec le premier ministre du Canada, au cours de l'exercice financier de 2010-2011.

These meetings provided opportunities to advocate for New Brunswick on a number of significant funding arrangements and policies, including:

Ces réunions ont permis de défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick dans quelques ententes et politiques de financement, notamment :

- the Point Lepreau refurbishment project;
- the Atlantic Gateway Strategy;
- the Saint John Harbour Bridge;
- the RCMP New Entrants Policy;

- le projet de remise à neuf de Point Lepreau;
- la Stratégie sur la porte d'entrée de l'Atlantique;
- le pont du port de Saint Jean;
- la Politique de la GRC sur les nouveaux arrivants;

- Route 11;
- Research and Development;
- Canadian Blood Services in New Brunswick;
- Federal Transfers - CHT/CST;
- renewal of Official Languages in education agreements' and;
- funding for municipal infrastructure.

Throughout 2010-2011, IGA supported departments in the negotiations of intergovernmental agreements with the Government of Canada. Examples include: the Canada New Brunswick Agriflexibility Agreement; the Pan Canadian Framework for the Assessment and Recognition of Foreign Qualifications; the Atlantic Gateway and Trade Corridor Strategy and associated infrastructure projects; the Joint Statement of Jordan's Principle in New Brunswick; the Canada/Atlantic Provinces Agreement on International Business Development Amendment No. 1; the Canada-New Brunswick Intelligent Transportation Systems at Border Crossings Agreement, and; the Umbrella Agreement between the Assembly of First Nations Chiefs in New Brunswick and the governments of New Brunswick, and Canada.

IGA supported departments and the Premier in securing federal funding for New Brunswick priority projects and initiatives, as well as providing strategic advice, federal policy directions and advancing New Brunswick's interests on federal-provincial issues.

IGA provided advice to departments in their discussions with the federal government and other provincial and territorial governments at provincial-territorial and federal-provincial-territorial ministers' meetings.

- Route 11;
- Recherche et développement;
- Société canadienne du sang au Nouveau-Brunswick;
- transferts fédéraux - TCS/TCPS;
- renouvellement des ententes relatives aux langues officielles dans l'enseignement' et;
- financement de l'infrastructure municipale.

En 2010-2011, le MAI a appuyé les ministères dans la négociation d'ententes intergouvernementales avec le gouvernement du Canada. Voici des exemples : Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur l'avenir de l'agriculture (Agri-flex); Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger; Stratégie sur la porte et le corridor du commerce de l'Atlantique et projets d'infrastructure connexes; Déclaration commune sur le principe de Jordan au Nouveau-Brunswick; Modification n° 1 de l'Entente Canada – provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur; Entente Canada – Nouveau-Brunswick sur les systèmes de transport intelligents aux passages frontaliers et Accord général entre l'Assemblée des chefs des Premières Nations au Nouveau-Brunswick et les gouvernements du Nouveau-Brunswick et Canada.

Le MAI a apporté son soutien aux ministères et au premier ministre en ce qui a trait à l'obtention de fonds fédéraux pour les projets et les initiatives prioritaires du Nouveau-Brunswick. Il offre également des conseils d'orientation stratégique et des directives sur les politiques fédérales et fait valoir les intérêts du Nouveau-Brunswick sur des questions fédérales-provinciales.

Le MAI a prodigué des conseils aux ministères dans leur discussion avec le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements provinciaux et territoriaux à l'occasion de rencontres des ministres provinciaux et territoriaux ainsi que de rencontres de ministres fédéraux, provinciaux

Council of the Federation

The Council of the Federation (COF) is an organization comprised of all provincial and territorial premiers. Founded in 2003, the Council was established to strengthen cooperation between provinces and territories and provide a forum for premiers to demonstrate leadership on national issues.

The Department continued to coordinate New Brunswick's participation in the Council, including the Premier's participation in the 2010 COF summer meeting held in Winnipeg, Manitoba from August 4th to 6th. At the Winnipeg meetings, Premiers emphasized the need to maintain Canada's momentum in economic recovery. They urged the federal government to work with provinces and territories to recruit and retain skilled workers, encourage economic innovation and promote Canada as a destination of choice for international education. Premiers also noted the important role played by provinces and territories in international trade relations. Premiers discussed the renewal of fiscal arrangements that support health and other important government services and emphasized the need for the federal government to sustain predictable and adequate funding to provinces and territories. Premiers directed Health ministers to work together to improve efficiency and safety in health care through collective purchasing and development of clinical practice guidelines. Premiers also endorsed a pan-Canadian Water Charter and supported efforts by New Brunswick and Nova Scotia to enlist public support for including the Bay of Fundy as one of the New 7 Wonders of the Natural World.

et territoriaux.

Conseil de la fédération

Le Conseil de la fédération est une institution dont sont membres les gouvernements des provinces et des territoires, lesquels sont représentés par leur premier ministre. Fondé en 2003, le Conseil a été établi en vue de promouvoir la coopération entre les provinces et les territoires, et d'assumer un rôle de leadership sur les dossiers d'importance pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Le Ministère a continué d'appuyer la participation du Nouveau-Brunswick au Conseil, y compris la participation du premier ministre à la réunion estivale du Conseil de la fédération tenue à Winnipeg, au Manitoba, du 4 au 6 août. Lors des rencontres à Winnipeg, les premiers ministres ont souligné la nécessité de maintenir l'impulsion donnée à la reprise économique par le Canada. Ils ont exhorté le gouvernement fédéral à collaborer avec les provinces et les territoires en vue de recruter et de retenir des travailleurs qualifiés, d'encourager l'innovation sur le plan économique et de promouvoir le Canada comme une destination de choix pour suivre un programme d'éducation internationale. Les premiers ministres ont aussi fait ressortir le rôle important que jouent les provinces et les territoires dans les relations commerciales internationales. Ils ont discuté du renouvellement des accords fiscaux qui appuient le secteur de la santé et d'autres services gouvernementaux importants et souligné la nécessité pour le gouvernement fédéral de maintenir le financement prévisible et adéquat aux provinces et aux territoires. Les premiers ministres ont demandé aux ministres de la Santé de collaborer afin d'accroître l'efficacité et la sécurité dans les soins de santé par des achats groupés et l'élaboration de lignes directrices sur la pratique clinique. Ils ont appuyé la Charte pancanadienne de l'eau ainsi que les efforts du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse pour solliciter l'appui du public en vue d'inclure la baie de Fundy comme une des Sept nouvelles merveilles

New Brunswick continued to co-lead, with Manitoba, on efforts to advance open trade within Canada.

The North American Relations Division also supported the Premier's participation in the 2010 meeting of Premiers and leaders of five National Aboriginal Organizations (NAO) in Winnipeg, Manitoba, on the 4th of August. At the meeting, Premiers and NAO leaders discussed how all governments can work together more effectively to improve the quality of life for Aboriginal peoples across Canada, with an emphasis on promoting economic development for Aboriginal communities and improving education outcomes and workforce attachment.

During the year, Premiers also announced the formation of the Canada Water Stewardship Council, to promote sustainable use of Canada's water resources and reinforce water conservation, water quality and adaptation to water-related aspects of climate change.

Through its participation in the COF Steering Committee, IGA worked with intergovernmental relations departments of all provinces and territories in the implementation of the Council's annual work plan.

Council of Atlantic Premiers

The Department supported the province's participation in the Council of Atlantic Premiers (CAP).

Formed in 2000 and building on three decades of regional cooperation initiatives among the Maritime provinces, CAP's mandate is to advance the economic position of the Atlantic provinces through

naturelles.

Le Nouveau-Brunswick a continué de mener, en collaboration avec le Manitoba, des efforts dans le but de faire progresser le commerce libre au sein du Canada.

La Division des relations nord-américaines a également apporté un soutien à la participation du premier ministre à la réunion du 4 août 2010 des premiers ministres et des dirigeants de cinq organismes autochtones nationaux (OAN) à Winnipeg, en Manitoba. À cette réunion, les premiers ministres et les dirigeants des OAN ont discuté de la façon dont tous les gouvernements peuvent mieux collaborer pour améliorer la qualité de vie des peuples autochtones au Canada, en mettant l'accent sur la promotion du développement économique des communautés autochtones, et sur l'amélioration du rendement scolaire et de la participation au marché du travail.

Au cours de l'année, les premiers ministres ont aussi annoncé la création du Conseil de gestion de l'eau du Canada dont le mandat est de promouvoir l'utilisation durable des ressources en eau du Canada et de renforcer la conservation et la qualité de l'eau, et l'adaptation aux aspects des changements climatiques qui sont liés à l'eau.

Grâce à sa participation au comité directeur du Conseil de la fédération, le MAI a collaboré avec les ministères des Relations intergouvernementales des provinces et des territoires à la mise en œuvre du plan de travail annuel du Conseil.

Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

Le Ministère a continué d'apporter son soutien à la participation de la province au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA).

Créé en 2000 et prenant appui sur les initiatives de coopération régionale entre les provinces maritimes depuis trois décennies, le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) a pour mandat de renforcer la

regional cooperation, improve the cost-effectiveness of public services to Atlantic Canadians and provide a forum for Atlantic premiers to share views on national issues.

The 18th meeting of CAP was held November 28 and 29, 2010 in Pictou, Nova Scotia. Premiers committed to renew and strengthen Atlantic regional cooperation by advancing common positions on national issues and exploring opportunities to realize direct benefits for citizens of all four provinces. They discussed a number of current issues including energy policy, sustaining health care services, enhancing supports through the federal Employment Insurance program, promoting immigration and investment in the region's entrepreneurs.

United States Relations

Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers (NEG/ECP)

In 2010, the Department of Intergovernmental Affairs coordinated the province's participation in the Conference of New England Governors and Eastern Canadian Premiers. The annual meeting was held in Lenox, Massachusetts from July 11 to 13, where five policy resolutions were adopted in the areas of energy, energy efficiency, transportation, procurement and international emergency management.

Council of State Governments – Eastern Regional Conference (CSG-ERC)

The Department supported a delegation of three New Brunswick legislators who participated in the Council of State

compétitivité économique des provinces de l'Atlantique par la coopération régionale, d'améliorer le rapport coûts-efficacité de la prestation des services aux Canadiens de la région de l'Atlantique et de fournir aux premiers ministres une tribune pour échanger des points de vue sur des enjeux nationaux.

Lors de la 18^e rencontre du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique (CPMA) qui a eu lieu les 28 et 29 novembre 2010 à Pictou, en Nouvelle-Écosse, les premiers ministres se sont engagés à renouveler et à raffermir la coopération régionale en Atlantique en faisant valoir des positions communes sur des enjeux nationaux et en explorant les possibilités d'obtenir des avantages directs pour les citoyens des quatre provinces. Ils ont discuté de questions courantes telles la politique énergétique, le maintien des services de soins de santé, l'amélioration du soutien au programme d'assurance-emploi fédéral, la promotion de l'immigration et l'investissement dans les entreprises de la région.

Relations avec les États-Unis

Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

En 2010, le ministère des Affaires intergouvernementales a coordonné la participation de la province à la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Au cours de l'assemblée annuelle qui a eu lieu à Lenox, au Massachusetts, du 11 au 13 juillet, cinq résolutions politiques concernant l'énergie, l'efficacité énergétique, les transports, les marchés publics et la gestion des urgences internationales ont été adoptées.

Council of State Governments – Eastern Regional Conference (CSG-ERC)

Le Ministère a appuyé trois législateurs du Nouveau-Brunswick qui ont participé à la réunion du Council of State Governments –

Governments-Eastern Regional Conference meeting in Portland, Maine in August 2010.

Southeastern United States – Canadian Provinces Alliance (SEUS-CP)

The Southeastern United States - Canadian Provinces Alliance (SEUS-CP) is a strategic trade and investment-focused partnership between six southeastern U.S. states (Georgia, South Carolina, North Carolina, Tennessee, Mississippi and Alabama) and seven Canadian provinces (Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, Prince Edward Island, New Brunswick, Quebec, Ontario and Manitoba).

IGA supported the province's participation in the 2010 meeting of the Southeastern United States – Canadian Provinces Alliance held in Biloxi, Mississippi. The province was represented by the Minister of Business New Brunswick who was accompanied by ten NB business leaders.

Premiers' Mission to Washington, DC

The Department coordinated the Premier's participation at the National Governors Association winter meeting in February 2011. The mission was an opportunity to build relationships with newly elected governors in the United States, promote the upcoming SEUS conference, which the province will be hosting in 2010-2011, and promote New Brunswick's trade, economic and cultural interests at the state and national levels.

Citizen Engagement

In October 2010 The Premier announced the creation of the Citizen Engagement Unit within the Department of Intergovernmental Affairs. Throughout 2010-2011, the Unit provided advice and support to several

Eastern Regional Conference qui a eu lieu à Portland, au Maine, en août 2010.

Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP)

L'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP) constitue un partenariat de commerce stratégique axé sur les investissements entre six États du sud-est des États-Unis (Géorgie, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Tennessee, Mississippi et Alabama) et sept provinces canadiennes (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et Manitoba).

Le MAI a appuyé la participation de la province à la rencontre de l'Alliance des États du sud-est des États-Unis et des provinces canadiennes de 2010 qui a eu lieu à Biloxi, au Mississippi. La délégation du Nouveau-Brunswick était composée du ministre d'Entreprise Nouveau-Brunswick et de dix dirigeants d'entreprises de la province.

Mission des premiers ministres à Washington DC

Le Ministère a coordonné la participation du premier ministre à la rencontre hivernale de l'Association nationale des gouverneurs en février 2011. La mission était l'occasion d'établir des relations avec les gouverneurs nouvellement élus aux États-Unis, et de promouvoir la prochaine conférence SEUS, dont la province sera l'hôte en 2010-2011, ainsi que les intérêts culturels, économiques et commerciaux du Nouveau-Brunswick sur la scène nationale et internationale.

Engagement des citoyens

En octobre 2010, le premier ministre a annoncé la création de l'Unité de l'engagement des citoyens au ministère des Affaires intergouvernementales. En 2010-2011, l'Unité a offert des conseils et un soutien à plusieurs

government departments in the planning, design and implementation of their engagement initiatives.

Through the establishment of an informal network, citizen engagement practices are being shared among departments. The Unit continues to foster a culture of engagement throughout government departments and agencies by disseminating information on citizen engagement practices from around the world. A number of tools were also distributed to departments to assist them in developing their understanding of citizen engagement. A guide for practitioners has also been developed to assist those leading engagement activities.

In collaboration with a small working group, IGA distributed a set of guidelines that were produced to assist government departments and agencies in holding public town halls and roundtables with stakeholders.

The Unit continues to provide coordination of citizen engagement initiatives and to offer advice to the Premier as Minister responsible for Citizen Engagement.

ministères concernant la planification, la conception et la mise en œuvre de leurs initiatives d'engagement.

Les pratiques d'engagement des citoyens sont échangées entre les ministères au moyen d'un réseau non officiel. L'Unité continue d'appuyer une culture de l'engagement au sein des ministères et organismes gouvernementaux, en diffusant de l'information sur les pratiques d'engagement des citoyens de partout dans le monde. Des outils ont aussi été distribués aux ministères afin de les aider à bien comprendre le concept de l'engagement des citoyens. Un guide des praticiens a aussi été préparé pour aider les personnes responsables des activités d'engagement.

En collaboration avec un petit groupe de travail, le MAI a distribué un ensemble de directives qui a été élaboré afin d'aider les ministères et les organismes gouvernementaux à tenir des séances de discussion ouverte et des tables rondes avec les parties prenantes.

L'Unité continue de coordonner les activités d'engagement des citoyens et d'offrir des conseils au premier ministre en tant que ministre responsable de l'engagement des citoyens.

TRADE POLICY

The Trade Policy Division functions as a dedicated unit dealing exclusively with internal and international trade and investment agreements and policies.

The Division also supports the corporate role of the minister representing the Province at the forum of federal, provincial and territorial ministers responsible for international trade policy and on the Committee on Internal Trade (CIT), which oversees the Agreement on Internal Trade (AIT).

MANDATE

The mandate of the Trade Policy Division is to:

- deal with the system of rules and obligations covered by trade and related agreements, which provide New Brunswick with access to markets beyond its borders.
- work to protect domestic interests and provide advice on trade-related governance issues.
- represent New Brunswick's interests in the development of national and international trade agreements, focusing on the negotiation, implementation and dispute settlement aspects of these agreements as they relate to trade in goods, services, investment and intellectual property, and to the movement of people.
- provide advice and guidance with respect to trade and related agreements for the provincial government as a whole.

POLITIQUE D'EXPANSION DU COMMERCE

La Division de la politique d'expansion du commerce est une unité spécialisée qui s'occupe uniquement des accords commerciaux et d'investissements internes et internationaux ainsi que des politiques connexes.

La Division appuie également le rôle du ministre qui représente la province au forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la politique du commerce international et au Comité sur le commerce intérieur (CCI) s'occupant de la gestion de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

MANDAT

La Division de la politique d'expansion du commerce a le mandat suivant:

- traiter du système de règles et d'obligations visé par les accords sur le commerce et autres ententes connexes qui offrent au Nouveau-Brunswick l'accès aux marchés à l'extérieur de la province.
- protéger les intérêts de la province et fournir des conseils sur les questions relatives au commerce.
- représenter le Nouveau-Brunswick dans l'élaboration des accords sur le commerce national et international en mettant l'accent sur la négociation, la mise en œuvre et le règlement des différends pour ces accords sur le commerce des biens et services, sur les investissements, sur la propriété intellectuelle et sur la mobilité des personnes.
- offrir de l'aide et des conseils concernant les accords commerciaux et autres ententes connexes pour l'ensemble du gouvernement provincial.

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS**Internal Trade**

The Premiers of New Brunswick and Manitoba took on a mandate to co-lead on one of the Council of the Federation's (COF) priority activities - enhancing internal trade as a component of strengthening the economic union - in December 2003.

Throughout 2010-2011 the Premiers continued to co-chair the internal trade initiative, keeping the focus on the five-point plan to eliminate trade barriers and increase trade flows in Canada. The Premiers remained focused in the areas of dispute resolution, agriculture, procurement, linkages to international agreements, regulatory reform and labour mobility. The Division ensures that NB's interests are well represented in negotiations on all these sectors and significant progress is being made.

In 2010-2011 IGA continued its implementation and enhancement of the progressive *Partnership Agreement on Regulation and the Economy (PARE)*, a bilateral agreement with Nova Scotia which has led the national discussions on regulatory reform.

PARE is intended to improve efficiency by reducing the time and effort involved in conforming to, and complying with, regulations that differ between the two provinces.

The first PARE Annual Report was released on August 3, 2010. The Report demonstrates the commitment of both Parties to the PARE initiative and to keeping New Brunswick and Nova Scotia stakeholders and interested persons informed of the joint accomplishments made during the past year.

RÉALISATIONS EN 2010-2011**Commerce intérieur**

Les premiers ministres du Nouveau-Brunswick et du Manitoba ont accepté, en décembre 2003, de codiriger l'une des activités prioritaires du Conseil de la fédération : l'amélioration du commerce intérieur comme composante de la consolidation de l'union économique.

En 2010-2011, les premiers ministres ont continué de coprésider l'initiative relative au commerce intérieur, mettant l'accent sur le plan en cinq points visant à éliminer les obstacles commerciaux et à accroître les échanges commerciaux au Canada. Ils ont axé leurs efforts sur le règlement des différends, l'agriculture, les marchés publics, les liens avec les ententes internationales, la réforme réglementaire et la mobilité de la main-d'œuvre. La Division s'assure que les intérêts du Nouveau-Brunswick sont bien représentés durant les négociations dans tous ces secteurs et que des progrès importants sont faits.

En 2010-2011, le MAI a poursuivi la mise en œuvre et l'amélioration de l'*Entente de partenariat sur l'économie et la réglementation (EPÉR)*, une entente bilatérale avec la Nouvelle-Écosse qui a servi à mener les discussions nationales sur la réforme réglementaire.

L'EPÉR vise à accroître l'efficacité en réduisant le temps et les efforts requis pour assurer la conformité aux règlements qui diffèrent dans les deux provinces.

Le premier rapport annuel de l'EPÉR a été rendu public le 3 août 2010. Il témoigne de l'engagement des deux parties envers l'entente et de la détermination à renseigner les parties prenantes et les personnes intéressées du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse sur les réalisations conjointes au cours de la dernière année.

International Trade

In 2010, New Brunswick firms exported \$12.7 billion worth of goods internationally, up significantly from \$9.9 billion in 2009. In 2010, 92% (\$11.1 billion) of NB exports were destined for the US, up from 86% in 2009.

New Brunswick imported \$10.7 billion worth of goods in 2009, 61% of which (\$6.5 billion) was crude oil. The United States was NB's #1 source of imports at 26% (\$2.7 billion). Saudi Arabia was our #2 source of imports (18% or \$1.9 billion worth of crude petroleum oils). Norway, another major source of crude petroleum oil, was third at 15% (\$1.6 billion).

New Brunswick acknowledges the federal government's jurisdiction over Canada's international affairs, treaty ratification, and trade policy. It also recognizes that New Brunswick's success in the global community is inherently tied to Canada's success on the international stage.

Via quarterly meetings of federal, provincial and territorial officials responsible for international trade policy, IGA represented the views of New Brunswick stakeholders to the Chief negotiators for Canada on various international trade and investment agreements, i.e., the World Trade Organization (WTO); the General Agreement on Trade in Services (GATS); the North American Free Trade Agreement (NAFTA); the Canada-Central American Four (CA4) Free Trade Agreement; the Canada-Korea Free Trade Agreement; the Canada-European Free Trade Association Free Trade Agreement (EFTA-FTA); and the Free Trade Agreement negotiations with Columbia, Peru and Panama, as well as the Canada-India Comprehensive Economic

Commerce international

En 2010, la valeur des biens exportés par les entreprises du Nouveau-Brunswick à l'échelle internationale était de 12,7 milliards de dollars, une hausse importante par rapport à 9,9 milliards de dollars en 2009. En 2010, 92 % (11,1 milliards de dollars) des exportations du Nouveau-Brunswick étaient destinées aux marchés américains, une hausse par rapport à 86 % en 2009.

Les importations au Nouveau-Brunswick, dont 61 % (6,5 milliards de dollars) en pétrole brut, étaient évaluées à 10,7 milliards de dollars en 2009. Les États-Unis étaient la principale source des importations au Nouveau-Brunswick à 26 % (2,7 milliards de dollars), suivis de l'Arabie saoudite (18 % ou 1,9 milliard de dollars pour le pétrole brut). La Norvège, qui est aussi une importante source de pétrole brut, venait au troisième rang à 15 % (1,6 milliard de dollars).

Le Nouveau-Brunswick reconnaît la compétence fédérale en ce qui a trait aux affaires internationales, à la ratification des traités et aux politiques commerciales. La province reconnaît également que la réussite du Nouveau-Brunswick dans l'économie mondiale est intrinsèquement liée au succès du Canada sur la scène internationale.

Lors des rencontres trimestrielles des représentants officiels des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux chargés des politiques commerciales internationales, le MAI a fait état aux négociateurs principaux du Canada des opinions des parties prenantes du Nouveau-Brunswick sur divers accords commerciaux internationaux et accords internationaux sur les investissements, dont les négociations relatives à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), à l'Accord de libre-échange Canada-Amérique centrale (CA4), à l'Accord de libre-échange Canada-Corée, à l'Accord de libre-échange Canada-Association européenne de

Partnership Agreement (CEPA).

Canada-European Union Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA)

Throughout 2010-11 New Brunswick continued to participate in the negotiations to develop a modern economic partnership between Canada and the European Union.

Since the initiative was launched in May 2009, six rounds of negotiations were held between October 2009 and January 2011. Delegates from the Province of New Brunswick participated in the following talks: Cross-border trade in services; Mutual recognition of qualifications; Investment; Government procurement; Monopolies and state enterprises; Technical barriers to trade; Regulatory cooperation; Labour; and Environment.

In addition to receiving input on the potential for the CETA from across a range of NB government departments, IGA officials have consulted with and continue to consult with a wide range of stakeholders, including: individual private sector stakeholders; other government entities, i.e. Crown Corporations, municipalities, universities, etc.; Associations representing Engineers, Architects, Consulting Engineers, Construction sectors; the NB Fisheries Roundtable; and the NB Dairy Industry Association. IGA officials have also met with representatives of the local chapter of National Farmers Union, CUPE and NB Federation of Labour to discuss their concerns with respect to this trade agreement.

libre-échange (ALÉCA), aux accords de libre-échange (ALE) avec la Colombie, le Pérou et le Panama, et à l'Accord de partenariat économique global Canada-Inde.

Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG)

En 2010-2011, le Nouveau-Brunswick a participé aux négociations visant à établir un partenariat économique moderne entre le Canada et l'Union européenne.

Depuis la mise sur pied du projet en mai 2009, six rondes de négociations ont eu lieu entre octobre 2009 et janvier 2011. Les délégués du Nouveau-Brunswick ont participé aux pourparlers suivants : commerce transfrontalier des services; reconnaissance mutuelle des compétences; investissements; marchés publics; monopoles et entreprises d'État; obstacles techniques au commerce; coopération en matière de réglementation; travail et environnement.

En plus de recueillir les commentaires de divers ministères du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur un AECG potentiel, les représentants du MAI ont consulté et continuent de consulter diverses parties prenantes notamment : intervenants du secteur privé; autres entités publiques telles les sociétés de la Couronne, les municipalités, les universités, etc.; associations représentant les ingénieurs, les architectes, les ingénieurs-conseils et les secteurs de la construction; Table ronde du Nouveau-Brunswick sur les pêches et Association de l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick. Les représentants du MAI ont aussi rencontré des représentants de la section locale du Syndicat national des cultivateurs, du SCFP et de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick pour discuter de leurs préoccupations concernant cet accord commercial.

Free Trade Agreements

The World Trade Organization (WTO) remains the cornerstone of Canadian trade policy. The predictability and rights afforded by rules-based trade agreements, like those of the WTO, are important to export-dependent provinces like New Brunswick.

World Trade Organization Doha Round trade negotiations have been floundering over the past few years. With these multilateral talks on hold, Canada shifted its focus to the Regional/Bilateral agenda, signing Free Trade Agreements with Columbia, Peru, Panama and Jordan, entering into large scale negotiations with the European Union and launching negotiations with India in November 2010.

Canada – US Government Procurement Agreement (Buy American Issue)

In accordance with the terms settled between Canada and the U.S. on sub-national procurement, both Parties agreed to explore the possibility of a long-term, enhanced government procurement agreement within 12 months of signing of the original accord. On February 9, 2011, Canadian officials met with US officials from Commerce and the Office of the US Trade Representative and proposed a joint economic study on the potential impact of an enhanced procurement agreement to be completed in September, 2011. The U.S. remains NB's number one export market and trade priority. As Canada's most export-oriented province, NB remains fully engaged with the federal government on this issue.

Accords de libre-échange

L'Organisation mondiale du commerce demeure la pierre angulaire des politiques commerciales canadiennes. La prévisibilité et les droits reconnus par les accords commerciaux fondés sur les règles, comme ceux de l'Organisation mondiale du commerce, sont importants pour les provinces comme le Nouveau-Brunswick qui dépendent des exportations.

Depuis les dernières années, les négociations sur la facilitation du commerce dans le cadre du cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce battent de l'aile. Ces pourparlers multilatéraux étant suspendus, le Canada a mis l'accent sur le plan d'action régional et bilatéral, a signé des accords de libre-échange avec la Colombie, le Pérou, le Panama et la Jordanie, a amorcé d'importantes négociations avec l'Union européenne et, en novembre 2010, des négociations avec l'Inde.

Accord sur les marchés publics entre le Canada et les États-Unis (dispositions Buy American)

Selon les conditions établies par le Canada et les États-Unis concernant les marchés publics infranationaux, les deux parties ont convenu d'examiner la possibilité de conclure un accord sur les marchés publics amélioré à long terme dans les 12 mois suivant la signature de l'accord initial. Le 9 février 2011, les représentants canadiens ont rencontré leurs homologues américains du Bureau du représentant américain au Commerce, et proposé de mener une étude économique conjointe de l'incidence possible d'un accord de marchés publics amélioré devant être achevé en septembre 2011. Les États-Unis demeurent le principal marché d'exportation du Nouveau-Brunswick ainsi qu'une priorité en matière d'échanges. En tant que province la plus axée sur les exportations au Canada, le Nouveau-Brunswick participe pleinement avec le gouvernement fédéral aux discussions sur ce dossier.

Other Interventions

On an as-required basis, IGA supports New Brunswick stakeholder interests in dealing with a range of international trade issues. In 2010-2011, IGA represented New Brunswick interests in the following areas: supporting the negotiation of the Canada-Central American 4 (CA4) Free Trade Agreement; monitoring US Country of Origin Labeling (COOL) consultations; monitoring impact of the US Farm Bill on exports in the forestry sector; and entering into discussions and consultations with stakeholders on the proposed Canada-India Comprehensive Economic Partnership Agreement.

Softwood Lumber Agreement

The Softwood Lumber Agreement (SLA) between the Governments of Canada and the United States went into effect on October 12, 2006. As of that date, all softwood lumber products of Atlantic origin enter the U.S. duty free.

The restrictions imposed by the SLA, the melt-down in the US housing market, as well as the high Canadian dollar have had a huge impact on lumber exports. Despite the fact that we pay no taxes, Atlantic softwood lumber shipments are down 70% since the implementation of the SLA.

The Softwood Lumber Agreement assured Canada peace in the softwood sector until 2013. Atlantic Canada is excluded from the "export measures" only, not the SLA overall and officials continue to monitor the situation closely as NB could potentially be subject to disputes or to new trade action by the U.S.

Autres interventions

Au besoin, le MAI appuie les intérêts des parties prenantes du Nouveau-Brunswick afin de composer avec les nombreux enjeux relatifs au commerce international. En 2010-2011, il a représenté les intérêts du Nouveau-Brunswick dans les domaines suivants : soutien à la négociation de l'Accord de libre-échange Canada-Amérique centrale (CA4); surveillance des consultations relatives aux règles américaines concernant l'inscription du pays d'origine sur les étiquettes (COOL); surveillance des répercussions du *U.S. Farm Bill* sur les exportations dans le secteur forestier, et amorce de pourparlers et de consultations avec des intervenants relativement à l'Accord de partenariat économique global Canada-Inde proposé.

Accord sur le bois d'œuvre

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux (ABR) entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique est entré en vigueur le 12 octobre 2006. À partir de cette date, tous les produits de bois d'œuvre provenant de l'Atlantique entraînent aux États-Unis exempts de droits de douane.

Les restrictions imposées par l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, la chute des marchés de l'habitation aux États-Unis, ainsi que de la hausse du dollar canadien ont entraîné d'importantes répercussions sur les exportations de bois d'œuvre. En dépit du fait que tous les produits de bois d'œuvre provenant de l'Atlantique entraînent aux États-Unis exempts de droits de douane, la valeur des expéditions de bois a diminué de 70 % depuis la mise en œuvre de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux.

L'Accord sur le bois d'œuvre résineux assurait au Canada de tranquillité dans le secteur du bois d'œuvre jusqu'en 2013. Le Canada atlantique est exclu des « mesures d'exportation » uniquement et non de l'ABR dans son ensemble et les hauts fonctionnaires continuent de suivre l'évolution de la situation,

industry should the SLA be terminated.

New Brunswick supports the Atlantic industry's position concerning the necessity of extending the agreement for a further two years.

INTERNATIONAL RELATIONS AND FRANCOPHONIE

MANDATE

The mandate of the International Relations and Francophonie Division is to:

- maximize New Brunswick's benefits from membership in the International Organization of the Francophonie (OIF) and the Ministerial Conference on the Canadian Francophonie (MCCF);
- maintain a solid relationship with the Government of Canada and the member governments of the OIF in order to promote New Brunswick's advantages and expertise;
- coordinate and assure maximum economic, social and cultural benefits for New Brunswick's participation in international organizations;
- coordinate the implementation of New Brunswick's International Strategy;
- encourage consultation and collaboration with Acadian and Francophone community organizations to contribute to their development and growth;

car le Nouveau-Brunswick pourrait être touché par des conflits ou des mesures commerciales de l'industrie américaine si l'ABR venait à prendre fin.

Le Nouveau-Brunswick appuie la position de l'industrie de l'Atlantique concernant la nécessité de prolonger l'accord de deux ans.

RELATIONS INTERNATIONALES ET LA FRANCOPHONIE

MANDAT

La Division des relations internationales et la francophonie a le mandat suivant:

- maximiser les avantages pour le Nouveau-Brunswick d'être membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Conférence des ministres de la Francophonie canadienne (CMFC);
- entretenir des relations solides avec le gouvernement du Canada et les gouvernements membres de l'OIF afin de promouvoir les avantages et expertises du Nouveau-Brunswick;
- coordonner la participation du Nouveau-Brunswick aux organismes internationaux et voir à ce que la province en tire le plus grand avantage économique, social et culturel possible;
- coordonner la mise en œuvre de la Stratégie internationale du Nouveau-Brunswick;
- favoriser la concertation et la collaboration avec les organismes communautaires acadiens et francophones afin de contribuer à leur développement et épanouissement;

- coordinate and manage the negotiations and implementation of federal-provincial agreements relative to official languages so as to promote and protect the Province's economic, social and cultural objectives;
 - coordinate government action on official languages;
 - coordinate diplomatic visits and advise departments, agencies and the public on all matters of protocol;
 - manage all aspects of the Order of New Brunswick program.
- coordonner et gérer la négociation et la mise en œuvre d'ententes fédérales-provinciales relatives aux langues officielles de manière à favoriser et protéger les objectifs économiques, sociaux et culturels du Nouveau-Brunswick;
 - coordonner l'action du gouvernement en matière de langues officielles;
 - coordonner les visites de diplomates et conseiller les ministères, les organismes et le public sur toutes questions de protocole;
 - administrer tous les aspects du programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick.

2010-2011 ACCOMPLISHMENTS

Canadian Francophonie

Ministerial Conference on the Canadian Francophonie

On June 22 and 23, 2010, the Minister responsible for the Francophonie took part in the fifteenth Ministerial Conference on the Canadian Francophonie (MCCF).

At the conference, the federal, provincial, and territorial ministers agreed to promote Francophone immigration to a greater extent. The members of the MCCF also participated in the organization of a day dedicated to Francophone immigration on March 23, 2011, in Vancouver as part of the 13th National Metropolis Conference.

As the only officially bilingual province, New Brunswick plays a leadership role in the Conference.

RÉALISATIONS EN 2010-2011

Francophonie canadienne

Conférence ministérielle sur la Francophonie canadienne

Les 22 et 23 juin 2010, le ministre responsable de la Francophonie a participé à la quinzième Conférence ministérielle sur la Francophonie canadienne. (CMFC)

À cette conférence, le ministre fédéral et les ministres provinciaux et territoriaux se sont, entre autres entendus pour promouvoir davantage le dossier de l'immigration francophone. Les membres de la CMFC ont également participé à l'organisation d'une journée consacrée à l'immigration francophone le 23 mars 2011 à Vancouver dans le cadre du *XIII^e Congrès national de Métropolis*.

En tant que seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick joue un rôle de chef de file à la conférence.

New Brunswick-Quebec Cooperation Agreement

In 2010-2011, the action plan under the New Brunswick-Quebec Agreement for Cooperation and Exchange in Relation to the Francophonie continued to focus on education and on culture and immigration.

In post-secondary education, the Quebec/New Brunswick University Cooperation Program enabled eight researchers from New Brunswick universities to conduct joint projects in partnership with researchers at Quebec institutions. The *Programme d'échanges d'auteurs* (author exchange program) between the two provinces enabled two Francophone authors from New Brunswick to tour Quebec schools.

Thirty-four cultural initiatives were supported under the Agreement.

New Brunswick-Manitoba Cooperation Agreement

Under the New Brunswick-Manitoba Cooperation Agreement, three partnership projects on the Francophonie were carried out in 2010-2011 in the culture and youth sectors.

Official Languages

Government's Plan on Official Languages

In 2010-2011, the Department of Intergovernmental Affairs continued its work to finalize the government plan to implement the *Official Languages Act*. The plan will identify the measures necessary to ensure that all departments meet their obligations under the Act and will propose positive measures for the development of the linguistic communities.

Entente de coopération Nouveau-Brunswick-Québec

En 2010-2011, le plan d'action de l'Accord de coopération et d'échanges entre le Québec et le Nouveau-Brunswick en matière de Francophonie a continué de privilégier les domaines de l'éducation et de la culture et de l'immigration.

Dans le domaine de l'éducation postsecondaire, le Programme de coopération universitaire a permis à 8 chercheurs des universités du Nouveau-Brunswick de mener conjointement des projets de partenariats avec des chercheurs des institutions du Québec. Le *Programme d'échanges d'auteurs* entre les deux provinces, quant à lui, a permis à 2 auteurs francophones du Nouveau-Brunswick de se rendre en tournée dans les écoles du Québec.

Dans le domaine de la culture, 34 initiatives ont été appuyées en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges.

Entente de collaboration Nouveau-Brunswick-Manitoba

En vertu de l'Entente de collaboration Nouveau-Brunswick / Manitoba, 3 projets de partenariats en matière de francophonie se sont réalisés en 2010-2011 dans le secteur de la culture et dans le secteur jeunesse.

Langues officielles

Plan gouvernemental sur les langues officielles

En 2010-2011, le ministère des Affaires intergouvernementales a poursuivi son travail afin de finaliser le plan gouvernemental de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Le plan visera l'identification des mesures nécessaires pour que l'ensemble des ministères rencontre leurs obligations en vertu de la Loi et proposera des mesures positives pour le développement des communautés linguistiques.

Intergovernmental Agreements on Official Languages

Under the *Canada-New Brunswick Agreement on the Provision of French-Language Services*, renewed in 2009-2010, the province received a total of \$1.8 million in 2010-2011. New Brunswick also concluded an agreement with the Government of Canada to carry out a special project under Culture; that agreement provided \$177,000.

With respect to education, New Brunswick signed a four-year agreement in 2009-2010, the *Canada-New Brunswick Agreement on French First-Language Education and French Second-Language Instruction*, through which it received \$21,702,692 from the federal government in 2010-2011.

The four-year agreement also provided for agreements with the Government of Canada to undertake some complementary projects. The Collège communautaire du Nouveau-Brunswick received \$200,000 for *Consortium national – Ressources pédagogiques en français* and \$200,000 for *Environnements d'apprentissage personnel*, while the Université de Moncton received \$200,000 for *Littératie financière – Simulation boursière*.

International Francophonie

New Brunswick continued to work with the International Organization of the Francophonie (OIF), by participating in the Commission de coopération et de programmation (CCP) and the Commission administrative et financière (CAF), thus ensuring that the province's interests would be reflected.

New Brunswick chaired the steering committee of the OIF's Programme spécial de développement for the fifth consecutive

Ententes intergouvernementales en matière de langues officielles

Dans le cadre de l'*Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative à la prestation des services en français* renouvelée en 2009-2010, la province a reçu un montant total de 1,8 \$ millions en 2010-2011. Le Nouveau-Brunswick a également conclu une entente avec le gouvernement du Canada pour la réalisation d'un projet spécial en Culture qui lui a permis de recevoir un montant de 177 000 \$.

En ce qui a trait à l'éducation, le Nouveau-Brunswick a également signé une nouvelle entente de quatre ans en 2009-2010, l'*Entente Canada – Nouveau-Brunswick relative à l'enseignement en français langue première et à l'enseignement du français langue seconde*, qui lui a permis de recevoir un montant de 21 702 692 \$ en 2010-2011 du gouvernement fédéral.

Cette entente a permis aussi la conclusion d'ententes avec le gouvernement du Canada pour la réalisation de projets complémentaires. Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a reçu 200 000 \$ pour le projet Consortium national – Ressources pédagogiques en français et 200 000 \$ pour le projet Environnements d'apprentissage personnel alors que l'université de Moncton a reçu 200 000 \$ pour le projet de Littératie financière – Simulation boursière.

Francophonie internationale

Le Nouveau-Brunswick a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), notamment en participant aux travaux de la Commission de coopération et de programmation (CCP) ainsi que de la Commission administrative et financière (CAF), s'assurant ainsi que les intérêts de la province y soient reflétés.

Pour une cinquième année consécutive, le Nouveau-Brunswick a également présidé le comité d'orientation du Programme spécial de

year.

The province is targeting its action in the Francophonie in three sectors: youth; education and vocational and technical training; and information technology for learning.

Francophonie Summit

The Department was responsible for the organization and participation of New Brunswick's official delegation to the 13th Francophonie Summit in Montreux, Switzerland, from October 22 to 24, 2010. New Brunswick made its presence known at the Village de la Francophonie held peripheral to the Summit, especially by organizing the demonstration of an international digital class and, at the cultural level, by presenting many Acadian and Francophone artists.

In addition, the Department organized and chaired four meetings of the Comité stratégique en Francophonie internationale.

International Youth Mobility

In an effort to increase the ability of New Brunswick' youth to become involved internationally and to provide them with a rewarding experience in Europe as part of their university program, cooperation between the French Community of Belgium and New Brunswick continued with the granting of three bursaries for summer French literature and language upgrading courses at the Université Libre de Bruxelles for three candidates from New Brunswick.

International Francophonie Day

With its objective of making New Brunswickers aware of the international Francophonie, the Department celebrated cultural diversity in the context of the International Francophonie Day celebrations, which took place in

développement de l'OIF.

La province cible son action en Francophonie dans trois domaines : la jeunesse; l'éducation et la formation professionnelle et technique ainsi que les technologies de l'information au profit des apprentissages.

Sommet de la Francophonie

Le ministère a assuré l'organisation et la participation de la délégation officielle du Nouveau-Brunswick au XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux en Suisse du 22 au 24 octobre 2010. Le Nouveau-Brunswick a occupé une présence remarquée au Village de la Francophonie en marge du Sommet, notamment en y organisant la démonstration d'une classe numérique internationale et au niveau culturel en y assurant la prestation de nombreux artistes acadiens et francophones.

De plus, le ministère a organisé et assuré la présidence de quatre réunions du Comité stratégique en Francophonie internationale.

Mobilité internationale de la Jeunesse

Dans le but de renforcer les capacités des jeunes du N-B sur la scène internationale, et de leur permettre une expérience enrichissante en sol européen dans le cadre de leur curriculum universitaire, la collaboration entre la Communauté française de Belgique et le Nouveau-Brunswick s'est poursuivie avec l'octroi de trois bourses pour les cours d'été de perfectionnement en langue et littérature françaises à l'Université Libre de Bruxelles à trois candidats présentés par la province.

Journée internationale de la Francophonie

Dans son objectif de sensibiliser le public néo-brunswickois à la Francophonie internationale, le ministère a célébré la diversité culturelle dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la Francophonie. Les célébrations de la journée du 20 mars se sont

Edmundston on March 20. For the occasion, a new collaboration between the Forestry faculty of the Université de Moncton's Edmundston campus and the Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) was marked by the launch of a New Brunswick portal on the Médiaterre website, providing a window for all of the Francophonie on the province's innovations in forestry and sustainable development.

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

New Brunswick participated in four meetings of the AUF's Commission régionale des experts du Bureau des Amériques to enable the province to play an active role and be represented within the AUF, the Francophonie's largest direct operator, with the goal of consolidating training and exchange opportunities for the Université de Moncton.

International Relations

Cooperation Agreement with the Département du Nord en France

Cooperation between New Brunswick and the Département du Nord continued in the areas of youth, the economy, culture, social action, the environment, and tourism.

A link was forged between the Réseau des femmes d'affaires francophones du Canada (New Brunswick chapter) and Nord Pionnières. In September 2010, the director of the Conseil économique du Nouveau-Brunswick took part in the *Créer* fair in Lille to initiate collaboration between the two organizations.

With its partner, the Département du Nord, New Brunswick participated in the European Voluntary Service program. With the cooperation of the Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, a

déroulées dans la municipalité d'Edmundston. Pour l'occasion, une nouvelle collaboration entre la faculté de foresterie du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton et l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) a été soulignée par le lancement d'un portail du Nouveau-Brunswick sur le site internet Médiaterre, permettant une vitrine sur les innovations provinciales en matière de foresterie et de développement durable à toute la Francophonie.

Agence universitaire de la Francophonie (AUF)

De manière à ce que la province participe activement et soit représentée au sein du plus important opérateur direct de la Francophonie, et dans le but de consolider les opportunités de formation et d'échanges pour l'Université de Moncton, la province a participé à quatre rencontres de la Commission régionale des experts du Bureau des Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Relations internationales

Entente de coopération avec le Département du Nord en France

La coopération entre le Nouveau-Brunswick et le Département du Nord s'est poursuivie dans les domaines de la jeunesse, l'économie, la culture, l'action sociale, l'environnement et le tourisme.

Un lien a été établi entre le Réseau des femmes d'affaires du Nouveau-Brunswick et l'organisme Nord Pionnières. La directrice du Conseil économique du Nouveau-Brunswick a participé au salon *Créer* en septembre 2010 à Lille dans le but d'initier une démarche de collaboration entre les deux organismes.

Avec son partenaire du Nord, le Nouveau-Brunswick s'est inscrit au programme de Service volontaire européen. Grâce à la collaboration de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick, une stagiaire de la province

New Brunswicker completed an internship at a social agency in Lille. In March 2011, an intern from the Département du Nord began a six-month internship with the Centre d'accueil et d'intégration des immigrant.e.s du Moncton métropolitain (CAIIMM). This exchange program offers youth from New Brunswick and the Département du Nord trans-Atlantic opportunities for community work.

Cooperation Agreement with the Département de la Vienne en France

New Brunswick and the Département de la Vienne continued to work together within their cooperation agreement, which focuses on education and training, the economy, information technologies, culture, tourism, and the environment.

The agreement continues to be an important source of trans-Atlantic exchanges, especially in the academic sector. Fourteen bursaries were granted to students from the Université de Moncton, the University of New Brunswick's Saint John campus, and the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick to continue their education or do internships at the Université de Poitiers, as well as at the École supérieure de commerce et de management, and the Lycée Pilote Innovant, both in Poitiers.

In April 2010, New Brunswick welcomed a delegation from Vienne interested in exploring business and trade opportunities in the wood sector. The following fall, a New Brunswick delegation travelled to Vienne and Paris. The main objective of the mission was to identify partners for transferring our products and technology for the development of residential and multi-family wood-frame houses. A second objective targeted was to sound out the interest of French partners in a supply of wood pellets.

a effectué un stage dans un organisme lillois à vocation social. Au mois de mars 2011, une stagiaire nordiste a entamé un stage de six mois auprès du CAIIMM à Moncton. Ce programme d'échange offre aux jeunes du Nouveau-Brunswick et du Nord des occasions de mobilité transatlantique pour effectuer un travail d'intérêt communautaire.

Entente de coopération avec le Département de la Vienne en France

Le Nouveau-Brunswick et le Département de la Vienne ont poursuivi leur collaboration dans le cadre de leur entente de coopération qui privilégie les secteurs de l'éducation et la formation, l'économie, les technologies de l'information, la culture, le tourisme et l'environnement.

Cette entente continue d'être une source importante d'échanges transatlantiques, notamment dans le secteur académique. Quatorze bourses ont été octroyées à des étudiant-e-s de l'Université de Moncton, du campus de Saint John d'UNB et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick pour poursuivre leurs études ou effectuer des stages à l'Université de Poitiers, l'École supérieure de commerce et de management de Poitiers, ainsi qu'au Lycée Pilote Innovant de Poitiers.

En avril 2010, le Nouveau-Brunswick a accueilli une délégation de la Vienne intéressée à explorer des occasions d'affaires et d'échanges dans le secteur du bois. Une délégation du Nouveau-Brunswick s'est rendue en Vienne et à Paris l'automne suivant. L'objectif principal de cette mission était d'identifier des partenaires pour un transfert de nos produits et de technologie pour le développement de maisons à ossature bois de type résidentiel et multi-résidentiel. Un deuxième objectif visé était de sonder l'intérêt de partenaires français pour un approvisionnement en granules de bois.

The year was also marked by attendance at the FairExpo in Poitiers as the 2011 guest of honour. Consequently, during the winter of 2011, New Brunswick was busy planning activities and convening a large delegation to fill the large *Acadie du Nouveau-Brunswick* tent the following May.

Normandy

New Brunswick supported an Acadian musician's participation in Semaine acadienne in Saint-Aubin-sur-Mer and cooperated with the Conseil général du Calvados to support the exchange of interns.

Brittany

New Brunswick's participation in the Festival interceltique de Lorient helped to promote New Brunswick and certain sectors, namely fishing, tourism, immigration, and post-secondary education.

Exchanges between the Université de Moncton, the University of New Brunswick's Saint John campus, and the Université de Bretagne Sud enabled a number of young people to participate in an international mobility experience while enriching their academic training.

Saint-Pierre and Miquelon

The 12th session of the France-Canada Joint Regional Cooperation Commission between Saint-Pierre and Miquelon and Canada's Atlantic Provinces was held in Fredericton in November 2010. Chaired by the Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA) and the Prefect of Saint-Pierre and Miquelon, the delegates pursued their cooperation in areas of interest such as trade, aquaculture, agriculture, environment, security, health, social development, culture, and education.

L'année a aussi été ponctuée par une présence à la FairExpo de Poitiers pour recevoir la désignation d'invité d'honneur en 2011. Le Nouveau-Brunswick s'est ainsi affairé durant l'hiver 2011 à la planification d'activités et à la convocation d'une grande délégation pour occuper le grand chapiteau de l'Acadie du Nouveau-Brunswick au mois de mai suivant.

Normandie

Le Nouveau-Brunswick a appuyé la participation d'un musicien acadien à la Semaine acadienne de Saint-Aubin-sur-Mer, et il a collaboré avec le Conseil général du Calvados pour appuyer l'échange de stagiaires.

Bretagne

La participation du Nouveau-Brunswick au Festival interceltique de Lorient a contribué à promouvoir le Nouveau-Brunswick et certains secteurs, notamment la pêche, le tourisme, l'immigration et l'éducation postsecondaire.

Des échanges universitaires entre l'Université de Moncton, le campus de Saint John de l'University of New Brunswick et l'Université de Bretagne Sud ont permis à plusieurs jeunes de profiter d'une expérience de mobilité internationale tout en enrichissant leur formation académique.

Saint-Pierre et Miquelon

La 12e Commission mixte de coopération régionale Canada-France entre Saint-Pierre et Miquelon et les provinces atlantiques canadiennes s'est tenue à Fredericton au mois de novembre 2010. Sous la présidence de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) et du préfet de Saint-Pierre et Miquelon, les délégués ont poursuivi leur travail de collaboration dans les secteurs d'intérêt tels que le commerce, l'aquaculture, l'agriculture, l'environnement, la sécurité, la santé, le développement social, la culture et

Agreement between the Maritime Provinces and the State of Louisiana

The French immersion program at the Université de Moncton continued to interest Louisiana students. The Department offered two bursaries to enable two Louisiana students to take advantage of the program.

The Department supported the development of artist exchanges between the Festival international de Louisiane and the Festival acadien de Caraquet in tribute to the cultural and historical ties that continue to inspire this long-standing relationship.

International Strategy

The Department continued to update New Brunswick's strategy. The interdepartmental International Strategy Working Group (ISWG) met three times. Its mission is to facilitate communication, consultation, and interdepartmental cooperation to implement the strategy.

Protocol

The Office of Protocol is responsible for managing official visits to the province by dignitaries and members of the diplomatic community. The objective of any visit itinerary is to promote New Brunswick's image nationally and internationally, to build upon existing relationships or partnerships and to explore potential other economic and or cultural opportunities.

In 2010-2011 the Office of Protocol coordinated the following official visits:

- The Deputy High Commissioner for Australia
- The Ambassador of Austria

l'éducation.

Entente entre les provinces maritimes et l'État de la Louisiane

Le programme d'immersion française de l'Université de Moncton a continué d'intéresser les étudiants louisianais. Le ministère a offert deux bourses pour permettre à deux Louisianais de se prévaloir de ce programme.

Le ministère a appuyé le développement d'échanges d'artistes entre le Festival international de Louisiane et le Festival acadien de Caraquet, en témoignage des liens culturels et historiques qui continuent d'animer cette relation de longue date.

Stratégie internationale

Le ministère a poursuivi la mise à jour de la stratégie du Nouveau-Brunswick. Le Groupe de travail sur la stratégie internationale (GTSI) – un groupe de travail interministériel - s'est rencontré à trois reprises. Le GTSI a comme mission de faciliter la communication, la consultation et la collaboration interministérielle pour mettre en œuvre la stratégie.

Protocole

Le Bureau du protocole organise les visites officielles au Nouveau-Brunswick de dignitaires et de membres de la communauté diplomatique. L'itinéraire des visites est établi dans le but de promouvoir l'image du Nouveau-Brunswick à l'échelle nationale et internationale, de s'inspirer des relations ou des partenariats déjà créés et d'explorer d'autres possibilités économiques et culturelles.

En 2010-2011, le Bureau du protocole a coordonné les visites officielles suivantes :

- Haut-commissaire adjoint de l'Australie
- Ambassadeur d'Autriche

- The Ambassador of Cuba
- The Ambassador of Finland
- The Ambassador of France
- The Ambassador of Tunisia
- The Consul General of South Korea
- The Consul General of the United States of America
- The Director General of Taipei

The Office of Protocol provided advice and support for the swearing-in of the Honourable David Alward, the 32nd Premier of New Brunswick, and the members of his executive council; coordinated the official visit of the Governor General of Canada, His Excellency David Johnson; provided protocol advice and support to the IAAF World Youth Track and Field competitions coordinating committee, and coordinated the Government's official reception for the President of the IAAF dignitaries, Canadian athletes and young aspiring athletes from across the province.

The Office provided advice to government departments and agencies and the public on matters of protocol and etiquette.

Order of New Brunswick

The Office of Protocol manages the Order of New Brunswick Program; the highest provincial honour awarded annually to no more than 10 New Brunswickers who, nominated by their peers and selected by an advisory council, have demonstrated excellence and achievement and have made exceptional contributions to the social, cultural or economic well-being of the Province.

The 9th investiture ceremony was held at Government House on, October 27, 2010. The following individuals were invested with the Order:

- Ambassadeur de Cuba
- Ambassadeur de Finlande
- Ambassadeur de France
- Ambassadeur de Tunisie
- Consul général de Corée du Sud
- Consul général des États-Unis d'Amérique
- Directeur général de Taipei

Le Bureau du protocole a fourni des conseils et un soutien pour l'assermentation de l'honorable David Alward comme 32^e premier ministre du Nouveau-Brunswick et des membres du Conseil exécutif; a coordonné la visite officielle du gouverneur général du Canada, Son Excellence David Johnson; a offert des conseils sur le protocole et un soutien au comité de coordination des compétitions du Championnat mondial d'athlétisme jeunesse de l'IAAF et a coordonné la réception officielle du gouvernement à laquelle étaient conviés le président de l'IAAF, les dignitaires, les athlètes canadiens et les jeunes futurs athlètes de partout dans la province.

Le Bureau a offert des conseils aux ministères et aux organismes gouvernementaux ainsi qu'au public sur des questions de protocole et d'étiquette.

Ordre du Nouveau-Brunswick

Le Bureau du protocole est chargé de la gestion du programme de l'Ordre du Nouveau-Brunswick, la plus haute distinction honorifique de la province remise chaque année à dix Néo-Brunswickois nommés par leurs pairs et choisis par un conseil consultatif, qui ont fait preuve d'excellence, qui ont accompli des réalisations peu communes et qui ont contribué de façon exceptionnelle au mieux-être de la province sur le plan social, culturel ou économique.

La neuvième cérémonie d'investiture a eu lieu le 27 octobre 2010 à la Résidence du Gouverneur. Les personnes suivantes ont été décorées de l'Ordre du Nouveau-Brunswick :

- Dawn Arnold, Moncton
- Wayne Brown, Fredericton
- Pamela Coates, Saint John
- Reuben Cohen, Moncton
- Évérard Daigle, Grand Falls
- Gérard Haché, Saint-Isidore
- Gerard Losier, Miramichi
- Susan Richards, Queensbury
- Zoël Saulnier, Tracadie-Sheila and
- Ruth Stanley, Sackville.

OFFICIAL LANGUAGES COMPLAINTS

The Department of Intergovernmental Affairs recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality service to the public in the public's official language of choice.

In 2010-2011, there were no official languages complaints for the Department of Intergovernmental Affairs.

- Dawn Arnold, Moncton
- Wayne Brown, Fredericton
- Pamela Coates, Saint John
- Reuben Cohen, Moncton
- Évérard Daigle, Grand-Sault
- Gérard Haché, Saint-Isidore
- Gerard Losier, Miramichi
- Susan Richards, Queensbury
- Zoël Saulnier, Tracadie-Sheila
- Ruth Stanley, Sackville.

PLAINTES RELATIVES AUX LANGUES OFFICIELLES

Le ministère des Affaires intergouvernementales reconnaît ses obligations et s'engage à offrir et à fournir activement à la population des services de qualité dans la langue officielle de son choix.

En 2010-2011, le ministère des Affaires intergouvernementales n'a reçu aucune plainte relativement aux langues officielles.

**2010-2011 BUDGET AND ACTUAL EXPENDITURES
BUDGET 2010-2011 ET DÉPENSES RÉELLES**

Department of Intergovernmental Affairs			Ministère des Affaires intergouvernementales		
	Budgeted	Actual		Prévu	Réel
Primary 3	Personnel Services (Payroll) 1,994,900	1,954,068	Primaire 3	Services du personnel (paie) 1 994 900	1 954 068
Primary 4	Other Services (Basic Operational Costs) 397,800	390,241	Primaire 4	Autres services (Frais de fonctionnement de base) 397 800	390 241
Primary 5	Materials and Supplies 55,300	25,540	Primaire 5	Matériel et fournitures 55 300	25 540
Primary 6	Equipment (Capital Costs) 32,100	22,331	Primaire 6	Équipement (coûts d'investissement) 32 100	22 331
Primary 7	Grants and Contributions to non-profit groups 305,900	328,375	Primaire 7	Subventions et contributions à des groupes à but non lucratif 305 900	328 375
Total	2,786,000	2,720,519	Total	2 786 000	2 720 519

